



- ✓ **Une solution SaaS**
- ✓ **Un accès mobile sécurisé**
(Hébergement des données en France - RGPD compliance)
- ✓ Une appli collaborateurs et une interface RH et managers, **intuitives et faciles à utiliser**
- ✓ La **personnalisation possible** de contenus
- ✓ La **connexion avec votre SIRH** pour une **gestion facilitée**
- ✓ Un tableau de bord des indicateurs **en temps réel**

ARTHUR HUNT
HR for Human

Le pôle Santé, QVCT et inclusion du cabinet Arthur Hunt Leadership Talent & Transformation, vous accompagne dans la définition de vos politiques de santé au travail et la mise en œuvre de solutions concrètes et personnalisées.

Contact :

Estelle Boquet
Directrice
01 83 75 74 70 - 06 80 90 57 56
boquet@arthur-hunt.com



Qualiopi
processus certifié



Et VOUS, comment faites-vous en matière d'absentéisme?

Découvrez
CONTACTS

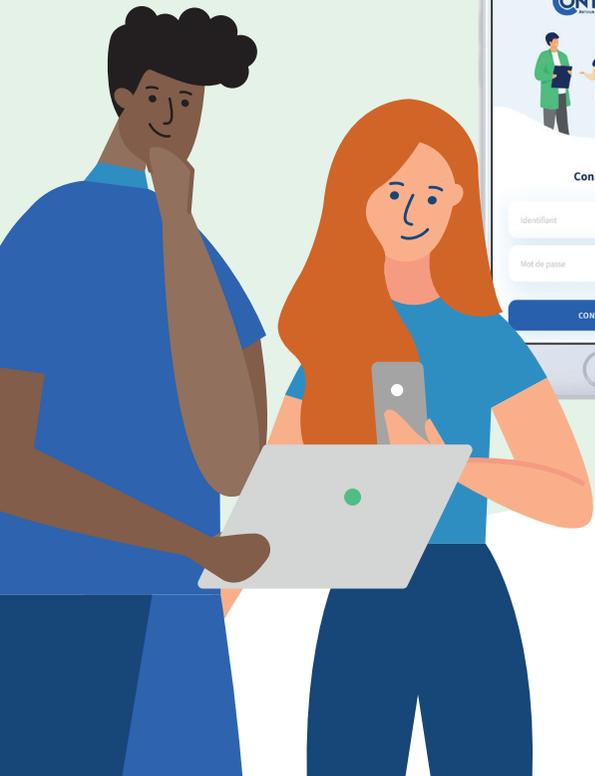
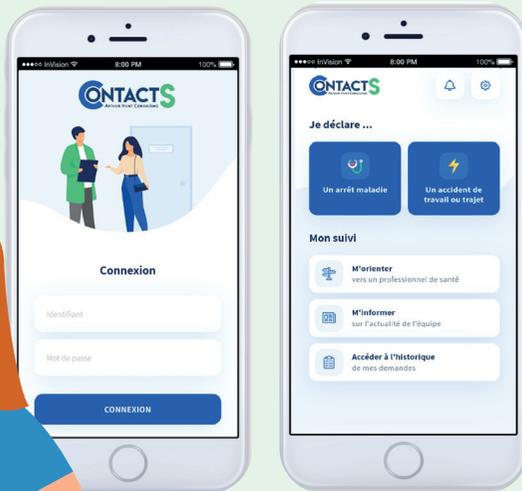
Notre appli SST simplifiera la vie de vos collaborateurs et de vos RH !



CONTACTS notre solution digitale vous aide à prendre le sujet de l'absentéisme par le début, au moment même de l'arrêt maladie ou de l'accident de travail ou de trajet.

Qui n'a pas rêvé d'une solution qui simplifie la vie au travail ?

- ✓ Celle des collaborateurs malades, en permettant de garder le lien pendant les périodes d'arrêt.
- ✓ Celle des RH pour gagner du temps tout en assurant un meilleur suivi des situations individuelles.



Pour les collaborateurs	Pour les managers	Pour l'employeur
<p>Déclarer un arrêt maladie en toute simplicité</p>	<p>Réagir plus vite pour organiser l'activité (remplacement...)</p>	<p>Être informé et traité le plus tôt possible les arrêts maladie</p>
<p>Pré-déclarer un accident de travail ou de trajet facilement</p>	<p>Solliciter rapidement le Responsable Sécurité pour améliorer les situations de travail et éviter les AT</p>	<p>Eviter à l'équipe RH de réaliser des tâches à faible valeur ajoutée</p>
<p>Maintenir le lien avec son équipe et l'employeur</p>	<p>Renforcer la relation avec les collaborateurs absents en étant autonomes sur le contenu des actualités</p>	<p>Informar les collaborateurs des actualités pour éviter l'isolement et l'éloignement de l'emploi</p>
<p>S'orienter vers les bons interlocuteurs aisément</p>	<p>Être rassuré sur l'accompagnement dont peuvent bénéficier les membres de l'équipe</p>	<p>Faciliter l'accès aux professionnels et dispositifs pertinents au regard des problématiques rencontrées</p>
<p>Être informé de ses droits grâce aux alertes (visite de reprise, de pré-reprise...)</p>	<p>Fiabiliser les entretiens de reprise pour faciliter le retour serein des collaborateurs au travail</p>	<p>Garantir la conformité réglementaire et améliorer le suivi des situations individuelles</p>